

BPJEPS

Éducateur sportif mention « tennis de table »

BAC (NIV.4)

Titre inscrit au RNCP (fiche 36958)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BPJEPS éducateur sportif mention tennis de table vise à certifier la capacité à encadrer des publics dans des structures sportives, à concevoir et réaliser des projets d'animation en tennis de table, et à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances.

Aptitudes à l'emploi · Sens des responsabilités – Pédagogie – Sens de l'observation – Aisance relationnelle – Bonne condition physique

Compétence · Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- > Encadrer divers publics dans divers lieux et structures
- > Assurer la sécurité et l'encadrement en situation de pratique
- > Adapter les méthodes aux besoins spécifiques des participants

Compétence · Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- > Mettre en œuvre un projet d'animation aligné sur le projet de la structure
- > Préparer des documents pour la conception et la réalisation d'un projet
- > Soutenir les actions par des analyses et des rapports

Compétence · Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en tennis de table

- > Organiser des séances et cycles d'animation en tennis de table
- > Analyser les pratiques pour améliorer les séances
- > Adapter les séances aux objectifs pédagogiques et techniques

Compétence · Mobiliser les techniques de la mention « tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- > Mobiliser les techniques de tennis de table pour les séances et cycles
- > Intégrer des méthodes pédagogiques adaptées aux publics
- > Optimiser les performances techniques et stratégiques

FORMATION

Durée

12 mois

Dates de rentrées

Septembre

Lieux de formation possibles

- > CREPS AURA - Voiron (38)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date.

Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme a minima « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ou « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité, assortie de l'attestation de formation continue en cours de validité.

Démontrer une maîtrise technique en tennis de table évaluée lors d'un test composé de 4 exercices techniques en tennis de table.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « tennis de table » exerce de manière autonome l'encadrement de l'activité tennis de table, en clubs et autres structures comme les collectivités territoriales, les centres de loisirs, les campings, etc.

Emplois accessibles

- > Postes : éducateur sportif en tennis de table, animateur, entraîneur, chef de projet d'animation, responsable d'activités sportives
- > Secteurs : associations sportives (clubs de tennis de table), collectivités territoriales, comités d'entreprises, accueils collectifs de mineurs, centres de loisirs et de vacances, campings

Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 5) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 5 (équivalent BAC+2).

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

BPJEPS

Éducateur sportif mention « tennis de table »

BAC (NIV.4)

Titre inscrit au RNCP (fiche 36958)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	<p>Les modalités d'évaluation sont :</p> <p>a) production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation en tennis de table faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p> <p>b) production d'un document comprenant un cycle d'animation ou d'apprentissage en tennis de table à partir duquel est organisé une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance collective d'animation ou d'apprentissage, suivie d'un entretien.</p> <p>c) production d'un dossier comprenant dix préparations de séance et dix analyses de pratique se rapportant à un cycle d'entraînement en tennis de table à partir duquel est organisé une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement, suivie d'un entretien.</p>
Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	
Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en tennis de table	
Mobiliser les techniques de la mention « tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage	